



3677

LA NOUVELLE LIGNE TÉLÉPHONIQUE NATIONALE POUR SIGNALER LES MALTRAITANCES ANIMALES

Voici le numéro à 4 chiffres, facile à mémoriser, qui deviendra prochainement le nouveau « réflexe » des Français. Il s'agit du nouveau numéro créé par le Conseil National de la Protection Animale, présidé par l'ex député Loïc Dombreval pour signaler les maltraitances animales de toutes les espèces. Un numéro qui prend tout son sens face aux résultats de la dernière étude Woopets* qui révèle que 95% des répondants sont favorables à la création d'une ligne téléphonique nationale de signalement. Ce nouveau numéro d'écoute, de régulation et d'orientation, permettra dès demain de sauver des vies.

UN NUMÉRO NÉCESSAIRE

Un numéro d'écoute, de régulation et d'orientation : le **3677** est mis en place pour orienter les signalements vers les autorités et organisations compétentes.

Réduction des pertes de signalement : ce numéro évite la dispersion des témoignages et assure qu'ils sont adressés au bon interlocuteur, facilitant ainsi la prise en charge.

Gagner du temps pour les organisations compétentes : la ligne effectuera un pré-filtrage des appels afin de diminuer les signalements abusifs, allégeant ainsi le travail des services de l'État :

- police nationale et gendarmerie nationale, Directions départementales de protection des populations, pompiers, Office français de la biodiversité, ...
- des mairies, des polices municipales et des associations de protection animale de terrain.



UN NUMÉRO ESSENTIEL

Efficacité d'un contact humain direct : une ligne téléphonique avec un contact humain direct est la solution la plus simple et la plus efficace pour signaler une maltraitance animale.

Demande citoyenne : une pétition signée par 236 000 citoyens français exige la création d'un numéro d'urgence unique contre la maltraitance animale en France.

Soutien massif : une étude menée par Woopets auprès de 3000 personnes révèle que :

- seulement 27% des personnes ayant déjà signalé une maltraitance ont eu accès facilement à une ou plusieurs solutions de signalement;
- 31% ont rencontré des difficultés;
- 42% ont trouvé les démarches de signalement très fastidieuses;
- 89% des répondants seraient plus enclins à signaler un cas de maltraitance si un numéro de téléphone national unique était disponible;
- 95% sont favorables à la création d'une ligne nationale dédiée.

Créer un numéro national simple à mémoriser pour signaler les maltraitances animales est une première, attendue depuis de très nombreuses années !

Loïc Dombreval, président du CNPA

UN NUMÉRO INDISPENSABLE

Orientation rapide des appelants : le **3677** permet d'orienter rapidement les appelants vers le bon interlocuteur, garantissant une prise en charge efficace.

Un filtrage des signalements sans preuves et malveillants : en filtrant les signalements non fondés et malveillants, ce numéro soulage les services de l'État, les mairies et les associations réduisant ainsi les appels inopportuns (environ 60% selon nos sources).

Des données fiables : pour obtenir des statistiques fiables sur la maltraitance animale qui remonteront au niveau de l'État ce qui permettra d'accompagner les évolutions des politiques publiques en faveur du bien-être animal.

Veiller à la sécurité de tous : détecter précocement des individus violents qui pourraient également maltraiter femmes ou enfants, les violences faites aux animaux est aux humains étant liées ainsi que cela est désormais prouvé.



LE 3677 EST LÀ POUR SIMPLIFIER ET CENTRALISER LES DÉMARCHES POUR TOUS LES CITOYENS.



EST OUVERT 7 JOURS SUR 7, 365 JOURS PAR AN*

Tous les motifs de signalement possibles ont été listés et vont donner lieu à une procédure spécifique de réponse, validée par des professionnels des forces de l'ordre, des associations de protection animale partenaires et un avocat spécialisé en droit de l'animal. 7 télé-opérateurs basés à Paris ont été sélectionnés, formés et sont suivis. Des associations, la profession vétérinaire, des avocats, des policiers nous accompagnent et nous soutiennent. Le CNPA dispose de partenaires financiers privés, des associations de protection animale et des communes très impliqués par la question de la protection animale, engagés et fiables.

LE 3677 N'EST PAS...

- Une solution magique qui va régler tous les problèmes de maltraitance animale en France et sauver tous les animaux victimes de maltraitance. Si un tel dispositif existait, il serait déjà en fonction.
- Une association de terrain qui se déplace pour enquêter, soustraire un animal ou le placer en refuge ou famille d'accueil. Les associations de protection animale de terrain font déjà ce travail remarquablement.



CE QU'IL FAUT SAVOIR...

- Une ligne téléphonique avec un contact humain direct est la meilleure solution pour signaler une maltraitance. Les témoins sont souvent dans l'émotion, veulent agir vite, se soulager en parlant.
- Beaucoup de signalants sont des gens inoccupés, âgés, qui peuvent manquer de ressources et ne pas avoir d'accès internet ou être désemparés devant un formulaire en ligne à renseigner. L'illectronisme est une réalité en France. D'après l'INSEE 15,4% de la population française avec un taux plus élevé au sein de la population senior et à faible revenu, est atteinte d'illectronisme en 2023 en France.
- Par ailleurs, selon le Baromètre du numérique 2022, « 48 % des Français rencontrent au moins une forme de difficulté qui les empêche d'utiliser pleinement les outils numériques et internet, soit une hausse de 13 points par rapport à l'année 2020 ».

Publié en janvier 2023 par francenum.gouv.fr

*Horaires :
Du lundi au vendredi de 9h à 19h
Samedi 10h - 19h
Dimanche et jours fériés 10h - 17h



A propos de Loïc Dombrevail

Loïc Dombrevail est docteur vétérinaire. Il est Président depuis juin 2022 du Conseil National de la Protection animale, association reconnue d'intérêt général à l'origine de SOS maltraitance animale. Engagé de longue date dans la lutte pour le bien-être animal et les droits des animaux, il a été le rapporteur général de la loi contre la maltraitance animale votée en 2021 à l'Assemblée Nationale et au Sénat.



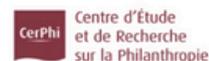
À propos du **CNPA** : le CNPA est une association 1901 reconnue d'intérêt général, fondée à Paris en 1970 par un vétérinaire, Fernand Mery. **Pour en savoir plus : www.cnpa-asso.fr**



Les partenaires :



Carine Célibert



CONTACT PRESSE - YOANN LATOUCHE GROUP
Perrine JOST - presse@ylg.group - 06 63 02 54 80